



Aspres

Février 2017

infos

Bulletin d'informations de la Communauté de Communes des Aspres

www.cc-aspres.fr



P4
COMMUNAUTÉ

P8
ENFANCE
JEUNESSE

P28
ENVIRONNEMENT

P36
ÉCONOMIE

P41
CADRE DE VIE
SOCIAL

BANYULS DELS ASPRES - BROUILLA - CAIXAS - CALMEILLES - CAMÉLAS - CASTELNOU - FOURQUES
- LLAURO - MONTAURIOL - OMS - PASSA - SAINT JEAN LASSEILLE - SAINTE COLOMBE DE LA
COMMANDERIE - TERRATS - THUIR - TORDÈRES - TRESSERRE - TROUILLAS - VILLEMOLAQUE



Sommaire

Édito :	3
La Communauté de Communes des Aspres Des partenariats et de la coopération	4
Des hommes et des femmes au service de la population...	
Petite enfance : Crèche	8
Petite enfance : Relais d'Assistances Maternelles (RAM)	9
Enfance : Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)	10
Enfance : Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)	12
Restauration Scolaire	14
Jeunesse : Point Informations Jeunesse (PIJ)	18
Environnement	
Eau potable et assainissement collectif	28
Les travaux réalisés et en cours	30
Les déchets	31
Une communauté engagée en faveur du développement économique et de l'emploi	
Le tourisme	36
Une communauté soucieuse de la préservation de l'environnement et du cadre de vie de ses habitants	
Portage repas, Téléalarme et Batiment ADAP	41
La vie de la communauté	
Appel à candidature "Mission de service civique"	42
Permanence Espace info énergie	42



Allée Capdellayre
Immeuble Multifonction
Christian Bourquin
2^{ème} étage - BP 11
66301 THUIR Cedex
Tél : 04.68.53.21.87
Fax : 04.68.84.67.78
Mail : contact@cc-aspres.fr

OUVERTURE AU PUBLIC
du lundi au vendredi
de 8h à 13h
et de 14h à 18h
(17h le vendredi)

Coordonnées Utiles

Siège

Communauté de communes des Aspres
Immeuble Christian Bourquin – 2^{ème} étage
Allée Hector Capdellayre - BP11 - 66 301 THUIR Cedex
Tél : 04.68.53.21.87 – Fax: 04.68.84.67.78
contact@cc-aspres.fr

Accueil de Loisirs sans hébergement

Immeuble Multifonction - 1^{er} étage
Allée Hector Capdellayre - BP11 - 66301 THUIR Cedex
04.68.53.73.63 / 06.14.31.41.43 / alsh@cc-aspres.fr

Crèche-Multiaccueil

Allée Des Droits des Enfants
66 300 THUIR
04.68.53.04.07 / creche@cc-aspres.fr

Déchèteries

Site de Thuir, Rte de Castelnuou : 04.68.53.30.36
Site de Trouillas, Rte de Passa : 04.68.08.53.31

Restaurant scolaire

(inscriptions, suivi administratif)
Bureau de la Collectivité-1^{er} étage
IMF – Allée Hector Capdellayre - BP11
66301 THUIR Cedex
04.68.53.73.62

Point Information Jeunesse

Maison des Jeunes et de la Culture de Thuir
rue Pierre Sémard - 66300 Thuir
Tél/Fax : 04.68.53.04.14
servicejeunesdethuir.unblog.fr
pjj@cc-aspres.fr

Relais d'Assistants Maternelles

Boulevard Léon-Jean GREGORY
66 300 THUIR
04.68.35.34.71
ram@cc-aspres.fr

Rédaction - Documentation - Diffusion : Communauté de Communes des Aspres
Photographies : Communauté de communes - Mairie de Thuir - Office du Tourisme Aspres Thuir - Photoclub de Thuir
Impression : Imprimerie du Mas



Reproduction même partielle interdite. Toute contrefaçon ou utilisation de nos modèles à des fins commerciales, publicitaires ou de support sera poursuivie (article 19 de la loi du 11 mars 1957). Nous déclinons toutes responsabilités pour toutes les erreurs involontaires qui auraient pu se glisser dans le présent document, malgré tous les soins apportés à la réalisation (jurisprudence : cours d'appel de Toulouse 1887, cours d'appel de Paris 19 octobre 1901).



Édito

Madame, Monsieur,

En ce début d'année 2017, il est de coutume d'établir un bilan de l'année passée et d'annoncer la perspective. C'est une règle qu'il est important de respecter dans l'action qui est la nôtre, mais il est utile d'en rappeler le contexte.

L'année 2016 a encore été éprouvante, marquée par une morosité ambiante sur le plan de la reprise et de l'emploi, des attentats qui ont à nouveau endeuillé la France, une crise humanitaire sans précédent aux portes de l'Europe, laquelle traverse elle-même une crise de croissance avec notamment le Brexit décidé par les Anglais...

Localement, le contexte n'a pas été plus serein... Participation au redressement des finances publiques engagée depuis 3 ans, réforme de l'intercommunalité avec l'intégration de nouvelles compétences à court terme (GEMAPI), impact de la réforme relative aux rythmes scolaires..., la Communauté de Communes des Aspres a dû faire face à une hausse inédite de ses dépenses structurelles. Des mesures ont donc été prises en 2016 afin de faire face à ces contraintes budgétaires : Après 18 ans de gel des impôts, les élus communautaires ont procédé à une actualisation des taux, lesquels demeurent en dessous de la moyenne départementale.

*Mais en ces temps troublés, la Communauté de Communes des Aspres se doit d'œuvrer plus que jamais, à son niveau et dans le cadre de ses compétences, en faveur de **la qualité de vie de ses habitants**.*

*Et cette qualité de vie passe en tout premier lieu par le souci permanent de la performance **des services aux familles** déployés en faveur du vivre-ensemble. Vous trouverez dans ce bulletin des illustrations concrètes de cette manière de servir.*

*Cette qualité de vie passe également par **la préservation de l'environnement**. Sur ce point, si chacun doit y mettre du sien, la Communauté de Communes des Aspres s'est engagée activement dans un Plan de Réduction des déchets, avec entre autres en 2016, le recrutement d'ambassadeurs du tri qui sont susceptibles de venir à votre rencontre afin de vous livrer conseils et informations utiles... Vous trouverez également ici, des informations utiles pour réduire vos consommations d'énergie. A ce sujet, la Communauté de Communes des Aspres a été lauréate d'un deuxième appel à projet lancé par le Ministère au titre des Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte, mobilisant ainsi, à travers le Pays Pyrénées-Méditerranée, une enveloppe complémentaire pour agir en faveur de la maîtrise et la réduction des consommations d'énergie. Sur les volets Eau et Assainissement, des choix*

ont été faits, en tenant compte du contexte évolutif de la législation et de la nécessaire préservation du pouvoir d'achat des habitants.

Le cadre de vie des habitants reste une priorité pour la Communauté de Communes des Aspres qui agit, aux côtés de ses communes membres, pour doter le territoire d'équipements structurants et performants.

*Enfin, cette qualité de vie passe par une politique offensive en faveur **du développement économique**, qui occupe une place prépondérante dans une logique de soutien à l'emploi, et se traduit notamment par les investissements locaux, l'accueil de nouveaux entrepreneurs (aménagement et commercialisation des Zones d'Activités Economiques), la structuration de l'offre de tourisme et de soutien au monde agricole.*

Pour 2017, les élus ont choisi de fonder leurs orientations budgétaires sur les préoccupations essentielles de la population des Aspres, sans réduire le périmètre du service public, et s'orientent vers un nouveau gel de l'impôt, afin de préserver le pouvoir d'achat des habitants des Aspres

Mais, une nouvelle fois, cette année est marquée par de nombreuses incertitudes liées à la période électorale qui s'engage, 3 élections en 6 mois – Présidentielles, Législatives, Sénatoriales.

Notre communauté a su, jusqu'à présent, anticiper sur la prise de compétences instaurée par la Loi NOTRe, qui «embarrassent» aujourd'hui bon nombre de communautés (eau, assainissement, tourisme...). Nous avons donc un temps d'avance qui nous a permis de mettre en place des services de qualité en direction des citoyens des Aspres.

Malgré le contexte actuel, des dangers sur nos finances qui se précisent (transfert aux communautés de communes de la compétence relative à la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Protection Inondation - GEMAPI), nous ferons en sorte de continuer à assumer nos missions envers toutes les catégories d'âge, et le territoire, au mieux. C'est cette mission qu'élus et personnels de la Communauté de Communes des Aspres ont assumé de façon exemplaire et qu'ils vont s'efforcer de poursuivre.

Le Président, René OLIVE

Maire de Thuir, Conseiller Départemental

La Communauté de Communes

Des partenariats et de la coopération

CONTRAT DE RURALITÉ DU PAYS PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE



Antoine ANDRÉ
Président du Pays
Pyrénées Méditerranée

Jean Michel BAYLET
Ministre
de l'Aménagement du
Territoire, de la Ruralité
et des Collectivités
territoriales

René OLIVE
Président de la
Communauté de
Communes des Aspres,
Maire de Thuir

Pierre ALAYGAS
Député
des Pyrénées
Orientales

Alain TORRENT
Président de la
Communauté de
Communes du
Vallespir, Maire de
Céret



Philippe VIGNE
Préfet des Pyrénées
Orientales

Hermeline MALHERBE
Présidente du Conseil
Départemental,
Sénatrice

Jean-Michel Baylet, Ministre de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, la Région, le Département et les représentants du territoire du « Pays Pyrénées-Méditerranée » ont signé, le 9 décembre dernier, le Contrat de ruralité.

Les Contrats de ruralités sont un dispositif en faveur du milieu rural. Ils représentent pour la ruralité l'équivalent des Contrats de ville pour les territoires urbains.

A l'échelle nationale, 216 millions d'euros du Fonds de soutien à l'investissement local (FSIL) leur seront dédiés chaque année, en plus des crédits de droit commun de l'État, ce qui représente un engagement financier conséquent et inédit.

LE PAYS PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE, UN TERRITOIRE DE PROJET QUI UNIT QUATRE COMMUNAUTÉS DE COMMUNES.

Regroupant quatre communautés de communes (Aspres, Albères-Côte Vermeille-Illibéris, Haut Vallespir et Vallespir), le territoire du Pays Pyrénées-Méditerranée représente un bassin de vie de près de 100 000 habitants en forte croissance démographique.

Le Contrat de ruralité du Pays Pyrénées-Méditerranée 2017-2020 propose de répondre aux défis d'un territoire rural dynamique en pleine mutation en garantissant :

- L'accès aux services publics, aux services marchands et aux soins grâce au déploiement accru de maisons de services au public (MSAP) et à l'adaptation de l'offre aux territoires ruraux.
- La revitalisation des bourgs-centres, pour conserver l'attractivité du territoire et sa configuration multipolaire, en soutenant les commerces, les entreprises et en veillant au raccordement en très haut débit.
- L'attractivité territoriale en matière d'offre foncière, d'attractivité économique, touristique et agricole.
- Les mobilités locales et l'accessibilité, grâce à des plans de mobilité durable et des plates-formes dédiées.
- La transition écologique et énergétique, pour assurer notamment, le partage de la ressource en eau et le maintien de la biodiversité et des paysages.
- La cohésion sociale : réussir l'accueil des nouvelles populations, impliquer les habitants, favoriser l'accès à la culture.

Le Contrat de ruralité du Pays Pyrénées-Méditerranée est particulièrement exemplaire par le nombre d'institutions impliquées autour des mêmes objectifs. Aux côtés des quatre intercommunalités, s'engagent la région Occitanie, le conseil départemental des Pyrénées-Orientales, la Caisse des dépôts et consignations, et l'Etat.

UN DISPOSITIF CIBLE POUR LES ASPRES

Après le lancement de l'appel à projet par l'Etat en mai 2016, la Communauté de Communes des Aspres s'est appuyée sur son projet de territoire et a relancé une large concertation afin de déterminer le plan d'actions à inscrire à la candidature portée par le Pays Pyrénées-Méditerranée :

- La Création du Pôle Œnotouristique dans les Caves Byrrh (école de sommellerie)
- La Dynamisation du commerce de proximité Rue Arago à Thuir
- La Création d'un atelier relais à Trouillas
- La création d'un Bistrot de Pays/multiple rural à Oms



SIGNATURE DE LA CONVENTION TEPCV TERRITOIRE À ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

Ministère de l'écologie, du développement durable
et de l'énergie – Paris le 6 décembre 2016

Un premier **appel à projets** pour mobiliser 200 « territoires à énergie positive pour la croissance verte » a été lancé par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie afin de donner une impulsion forte pour encourager les **actions concrètes** qui contribuent à :

- Atténuer les effets du changement climatique,
- Encourager la réduction des besoins d'énergie et le développement des énergies renouvelables locales ;
- Faciliter l'implantation de filières vertes pour créer 100.000 emplois sur trois ans.

Dans ce cadre, le Pays Pyrénées-Méditerranée a présenté une candidature qui a été déclarée lauréate de cet appel à projet le 9 février 2015 mobilisant ainsi une première enveloppe de 500.000€. La Communauté de Communes des Aspres, membre du Pays, a bénéficié à ce titre d'un appui financier spécifique (113.925€) pour accompagner son projet (modernisation éclairage public – financement à 80% du diagnostic).



Un **deuxième appel à projet** a été lancé en juin 2016 pour lequel le Pays a présenté une nouvelle candidature (**qui a été retenue, mobilisant une enveloppe de 1 million d'euros**) dans laquelle figuraient les opérations suivantes pour les Aspres :

- Création d'un cheminement piétonnier pour la commune de Ste Colombe
- Rénovation énergétique d'un bâtiment communal (Le cellier) à Thuir
- Programme de modernisation de l'éclairage public des Aspres
- Programme d'éducation à l'environnement
- Achat d'un véhicule électrique

L'invitation de Madame la Ministre en décembre 2016 visait à procéder à la signature des conventions financières auprès de tous les bénéficiaires des crédits ainsi alloués. C'est Rémy ATTARD, Vice-Président de la Communauté de Communes des Aspres qui a honoré cette invitation pour notre territoire.



La Communauté de Communes

Des partenariats et de la coopération

COOPÉRATION AVEC LE LIBAN

Délégation Aspres/Liban



La Communauté de Communes des Aspres, au-delà et en support de ses compétences « classiques », a souhaité s'engager dans une démarche d'ouverture et de coopération, inscrite dans divers appels à projets financés par l'Etat et le département des Pyrénées-Orientales.

Ayant été retenue sur les divers appels à projets mobilisant un partenariat financier solide, notre collectivité a mis en place un programme de coopération décentralisée avec les instances libanaises, sur le thème de la gestion des déchets. Dans le cadre de ce partenariat, une délégation libanaise avait été reçue par la Communauté, en octobre 2015 sur ce thème.

Cette année, du 14 au 17 novembre 2016, une délégation de la Communauté composée de Messieurs Jean-Claude PERALBA, Vice-président en charge de la politique des déchets pour la Communauté de Communes des Aspres, Patrick BELLEGARDE, Laurent BERNARDY, tous deux élus communautaires, et Thierry BLOT, Directeur des Services Techniques, a été reçue par nos homologues au Liban. L'occasion pour M. PERALBA de présenter des informations et explications sur l'expérience des Aspres en matière de gestion des déchets, sur les compétences intercommunales et départementales et sur le nombre de communes et de bénéficiaires. Il a de même insisté sur l'importance des actions de communication et de sensibilisation avec les citoyens. M. PERALBA a enfin évoqué les défis auxquels le projet est confronté en termes de ressources financières et de délais, tout en assurant que la Communauté de Communes des Aspres assurera l'appui technique nécessaire à la réussite du projet.



Pour rappel, une importante crise des déchets secoue ce pays depuis quelques mois. En effet, les mesures prises depuis la fin de la guerre civile (1975-1990), accentuée par le flot de réfugiés syriens ont provoqué une situation très grave à l'échelle nationale qu'il faut gérer dans l'urgence.

Les élus libanais impliqués dans la coopération, sont des élus majoritairement ruraux qui sont confrontés à un transfert de la compétence dans un cadre juridique et financier marqué par des incertitudes...



MUTUALISATION

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

En 2015, la Communauté de Communes des Aspres avait initié une formation HACCP mutualisée destinée aux agents en charge de la restauration scolaire sur le territoire des Aspres.

Cette initiative a ouvert la voie à d'autres actions de formations. Ainsi, dans le cadre du schéma de mutualisation, les agents membres du CHSCT de la Communauté de Communes des Aspres, ainsi que ceux de la Mairie de Thuir ont participé, en octobre 2016, à 5 jours de formation obligatoire destinée à appréhender le rôle, les missions du CHSCT et à contribuer à la promotion de la prévention des risques professionnels.



Cette formation a eu lieu au Centre Technique Communautaire, dans une ambiance très amicale mais néanmoins studieuse ! Devant l'enthousiasme de ce genre d'action, parions qu'il y aura d'autres rencontres de ce type dans les mois à venir sur le territoire des Aspres.

PARTENARIAT

Modification du ressort territorial des Sous-Préfectures d'arrondissement



A compter du 1er janvier 2017, l'arrondissement de Céret couvrira l'intégralité du périmètre de la Communauté des Aspres, des Albères-Côte Vermeille-Illiberis, du Vallespir et du Haut Vallespir et s'étendra à la Communauté de Communes Sud Roussillon.

Dans ce cadre, plusieurs rencontres ont été organisées avec le Sous-Préfet de Céret, nouvel interlocuteur de l'Etat pour les collectivités du territoire.

Nota : Vis-à-vis du public, l'impact apparaît au final assez réduit. L'agrandissement des arrondissements ne se traduira pas mécaniquement par une hausse proportionnelle de la fréquentation. En effet, la modernisation de l'administration va se traduire dès 2017, par l'augmentation des demandes que les usagers réaliseront en ligne...



Visite du Sous-Préfet de Céret

CRÈCHE MULTI-ACCUEIL CLAUDINE TOUXAGAS

Crèche Claudine Touxagas
Directrice : MONTESINOS Céline
Allée des droits de l'enfant 66300 THUIR
04 68 53 04 07
creche@cc-aspres.fr

Roger TOURNE
Vice-Président en charge du service Petite enfance

La Fête de Noël

Mercredi 14 décembre 2016, les enfants du Multi-accueil Claudine Touxagas ont fêté Noël avec un petit peu d'avance.

Après un petit spectacle musico-théâtral qui a ravi petits et grands, présenté par la Rue des Cigales, avec Odile et Cathy, intitulé « qu'elle était verte ma souris... », les enfants ont eu la visite du Père Noël en personne, venu avec sa hotte pleine de cadeaux pour leur plus grand bonheur.



Ensuite, un bon goûter a été servi et c'est dans la convivialité que l'équipe du Multi-accueil a pu partager ce formidable moment avec les enfants et leurs familles.



Les jolis gâteaux de bonbons réalisés par Hélène et qui ont autant de succès chaque année !

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Roger TOURNE

Vice-Président en charge du service Petite enfance

Du côté du Relais Assistantes Maternelles des Aspres...

Le mardi 13 décembre 2016 a eu lieu le spectacle de Noël organisé par le Relais d'assistantes maternelles des Aspres.

Les enfants ont eu la joie de vivre un moment magique rythmé de chansons, spectacle de marionnettes (pensé et organisé par 6 assistantes maternelles), musique et goûter. Ils ont également eu la chance de rencontrer le Père Noël et ainsi recevoir un cadeau.

Cette matinée a pu se faire grâce à l'ensemble des assistantes maternelles, des parents et du personnel RAM de la Communauté des Communes.

Le relais est un lieu d'informations sur les modes de garde : garde à domicile, crèche et assistantes maternelles.

Une liste d'assistantes maternelles agréées est disponible pour les familles, ainsi qu'un soutien pour toutes les démarches administratives (déclaration d'un salarié, convention collective, bulletin de salaire...) et des informations sur les prestations liées à l'emploi d'une assistante maternelle.

Des animations pour les tous petits accompagnés de leur assistante maternelle ont lieu tous les matins sur la commune de Thuir, le lundi à Trouillas, le mardi, le jeudi à Saint Jean Lasseille et Banyuls dels Aspres animés par des professionnelles de la petite enfance.

Pour tout renseignement contactez le Ram
au 04.68.35.34.71 / 06.03.91.36.51 ou ram@cc-aspres.fr

Du côté des Parents des Aspres...

Au printemps, pour notre 3^{ème} édition, nous vous proposons une semaine qui vous est spécialement dédiée ! La thématique du cru 2017: « est-ce qu'être parent ça s'apprend ? »...

Vous pourrez participer à des « animations parents enfants » avec une matinée spéciale découverte de **la pédagogie Montessori** pour les tout-petits, et des soirées débats animées par des professionnels de la petite enfance aux adolescents.

Un programme détaillé sera disponible très prochainement. En attendant, si vous souhaitez des informations, merci de contacter le service coordination : m.reyes@cc-aspres.fr.



des **la Semaine Parents** Des Aspres
"Est-ce qu'être parent ça s'apprend? ..."



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT



Roger TOURNE
Vice-Président en charge du service Enfance
Les accueils de loisirs
pour les enfants de 3 à 11 ans.

Les explor' arts ! Les enfants de l'accueil de loisirs ont été des explorateurs des arts tout au long des séjours proposés durant l'été 2016. Chaque semaine une forme artistique a été le lien entre les activités.

Arts du cirque : avec des activités de jongleries, clowneries, slake line et des jeux gonflables.

Art et Histoire : avec l'intervention d'une conteuse qui a proposé deux contes sur les animaux savants.

Arts de la scène : une sortie au bowling, la participation à la manifestation AH «Cueillons le livre» organisée par Lire et Faire Lire66 et des activités d'expression artistique, théâtre, danse, musique, qui ont été présentées sous forme d'un spectacle lors de l'événement « Feste I Ligue ».



Belle partie de pêche

Art et image : la réalisation d'un court métrage « la vie de Nova », un rallye Photo dans Thuir et une journée au club de plage « tropical jump » à Argelès-sur-Mer.



Tyrolienne et Accrobranche

« Séjour Histoire »

Mini camp «opération Barbusse» 14 jeunes de 10-11 ans sont allés camper au camping de Vinça. Au programme, une journée baignade et aquagloss, une randonnée sur les sentiers du maquis Henri Barbusse, et une journée rencontre avec les artistes.



Randonnée à Batère



Réalisation artistique

A Valmanya, a eu lieu une exposition d'œuvres, résultat du devoir de mémoire, de l'histoire de ces maquisards et de l'échange entre les enfants de l'accueil de loisirs et des artistes.

Feste I Ligue

La Ligue de l'Enseignement fait son festival !

Le vendredi 22 juillet 2016, la Ligue de l'Enseignement des Pyrénées-Orientales a mobilisé ses équipes, ses partenaires et ses bénévoles pour accueillir les 528 enfants, accompagnés de leurs 85 animateurs, des 9 accueils de loisirs maternels et primaires qu'elle gère, autour de son « Feste I Ligue » à Thuir.

Les animations proposées par les accueils de loisirs tout au long de la journée ont été regroupées autour de 4 espaces, vitrines des projets pédagogiques des structures: citoyenneté et environnement, sport et santé, arts et culture, sciences et nouvelles technologies. Se sont ajoutés les ateliers animés par Lire et Faire Lire 66, la Casa du jeu, les foyers ruraux et leur web-radio, le Sydetom, l'UFOLEP 66.

Un espace projection a diffusé les courts-métrages réalisés à l'occasion du concours Buzzons contre le sexisme.

Le buffet composé de différentes recettes de salades composées, a été imaginé et préparé par des groupes d'enfants accompagnés de leurs animateurs et encadrés par le personnel intercommunal du restaurant scolaire de Thuir. Le goûter a été offert par Ille Fruits.



Préparation du repas par les enfants au restaurant scolaire



Concert de violeta Duarte.

Après une scène ouverte à des performances d'enfants de chants et de danses, Violeta Duarte et son groupe de musiciens ont clôturé ce festival inscrit dans les manifestations commémorant le 70^{ème} anniversaire de la Fédération et les 150 ans de la Ligue de l'enseignement, et ce en présence de Robert Garcia, Président, et de plusieurs élus de la Communauté de Communes des Aspres.



La Ligue de l'Enseignement remercie la ville de Thuir pour la mise à disposition des espaces et du matériel qui ont permis à cet événement de se dérouler dans un cadre sécurisé et adapté à tous les âges des enfants accueillis.



Le voyage extraordinaire de JACK' O LANTERNE

54 enfants de l'accueil de loisirs primaire de Thuir (6 à 11 ans) et 47 de l'accueil de loisirs maternel (3 à 6 ans), ont participé aux séjours proposés par les équipes d'animation, lors de ces vacances d'automne.

Une plongée dans « le voyage extraordinaire de JACK' O LANTERNE » a permis à tous ces enfants de pratiquer une multitude d'activités, dans une ambiance de fête et de mystère.



Contes et légendes, visite du labyrinthe aux milles fleurs, maquillage et déguisement, cinéma, escalade...

Cadre réglementaire (rappel) :

- ★ Temps d'enseignement : 5h15 par jour.
- ★ Temps méridien : 1h30 (au minimum).
- ★ Les T.A.P doivent être de 3h par semaine.
- ★ Ces activités ne sont pas obligatoires pour les enfants.

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (T.A.P)

Maya LESNÉ
Vice-Présidente en charge des Rythmes Scolaires

L'accueil du matin, aux écoles Jules Ferry et Jaurès de Thuir



Le périscolaire avec les TAP qui accueillent près de 400 enfants maternels et élémentaires.

Sur l'ensemble des écoles du territoire, des jeux beaucoup plus dynamiques aux TAP



Arrivée le matin :

On commence la journée en douceur avec ses copains.



Quelques activités sur les TAP (fin d'année 2016)



Représentation à Tresserre



Vente aux enchères pour l'association « Abigael » à Trouillas



Initiation cirque à Tordères



Mi-temps de basket à Llauro



Land'Art pour les enfants de Thuir



OPÉRATION « Réduction des déchets »

Concours de dessins

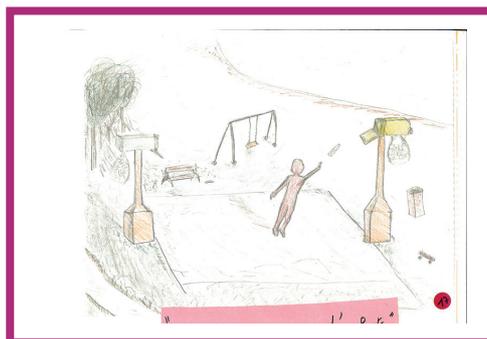


Sur ce thème samedi 26 novembre 2016, la Communauté de Communes des Aspres, avec la Ligue de l'Enseignement, présentait sur le marché de Thuir, les dessins réalisés par les enfants dans le cadre des TAP (temps d'activités périscolaires) sur l'ensemble du territoire. Sur les 43 dessins présélectionnés, 6 doivent être retenus pour être représentés sur les camions bennes de la Communauté de Communes des Aspres. Afin d'organiser cette sélection, un vote était ouvert à tous, enfants et adultes soucieux de soutenir ce projet sur la réduction des déchets et de valoriser le travail des enfants.

Une belle animation avec la présentation des dessins, d'un camion benne, de l'artiste « recycl'art », la présence dynamique des ambassadeurs du tri des Aspres – Cyril et Rémy – et le concours du Sydetom.



Gagnants du concours



RESTAURATION SCOLAIRE

Raymond LEMORT
Vice-Président en charge de la Restauration scolaire

Le partenariat Restaurants scolaires du territoire - Cuisine centrale de l'UDSIS continue ! Et pour cette rentrée, nos enfants ont eu le plaisir de découvrir "la fête de la gastronomie" (24/09) à travers un menu au thème original "la cuisine dans les contes et fables, Charlie et la chocolaterie." Nos enfants se sont régelés !



Noël au restaurant scolaire



Galette des Rois



RAPPEL POUR LES INSCRIPTIONS

Rappel : l'inscription est obligatoire pour fréquenter le restaurant scolaire, les TAP, l'ALSH, le Péri-scolaire. Un document est à disposition dans vos mairies, mais également sur le site de la Communauté de Communes des Aspres

Afin de faciliter l'inscription des enfants au :

- ★ Restaurant scolaire
- ★ Temps d'Activité périscolaire (TAP)
- ★ Accueil de loisirs (les mercredis après l'école)
- ★ Péri-scolaire, matin et soir (uniquement pour les enfants des classes élémentaires de Thuir)

Un document unique a été élaboré par la Communauté de Communes des Aspres. Le document 2017/2018 sera transmis aux familles par les écoles fin mai. Une fois rempli et complété, il devra être déposé en mairie avant le 30 juin.

Thème du Chaperon Rouge



Restaurant scolaire de Thuir

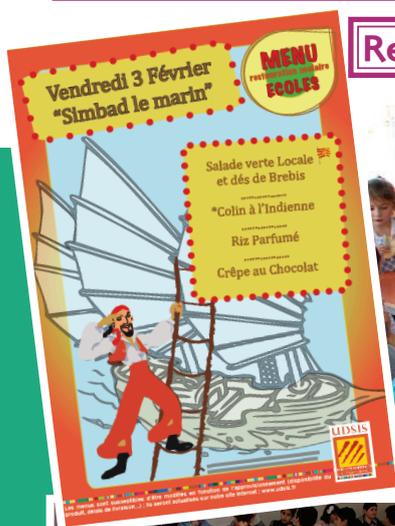


Restaurant scolaire de Terrats



Thème de Simbad le Marin

Restaurant scolaire de Trouillas



Restaurant scolaire de Thuir



POINT INFORMATION JEUNESSE

Roger TOURNE
Vice-Président en charge du service Jeunesse

Activités loisirs Vacances de Toussaint 2016



Animation bubble foot organisée dans le cadre du partenariat avec l'UFOLEP



Trapèze à Fourques avec le foyer rural

Tournoi de ping-pong en partenariat avec le foyer rural de Villemolaque



Grand jeu Halloween à la salle des fêtes de Trouillas



Photos des participants qui ont eu de belles frayeurs, dans la joie et la convivialité des différents jeux proposés par l'équipe d'animation du PIJ et les jeunes 14 - 17 ans volontaires sur l'action citoyenne.



Préparation de la décoration de la salle

Raid city de Thuir

Un jeu rallye photo pour découvrir l'histoire de Thuir du début du 20^{ème} siècle . Un beau moment d'échange inter-générationnel avec les aînés qui ont eu le plaisir de donner de riches informations.



Une sortie au bowling en grand groupe

Les tournois futsal inter PIJ

Nos jeunes ont bien représenté la Communauté de Communes des Aspres dans tous les tournois futsal inter PIJ.



Sortie 14 – 17 ans



Après-midi au temple du foot organisée par les 14 – 17 ans dans le cadre des bourses au activités 14 – 17 ans.

Actions citoyennes

Organisation et animation jeu halloween pour les 12 – 14 ans :

Les plus grands du PIJ animent un atelier maquillage dans le cadre du grand jeu Halloween



Chantier citoyen au city des Espassoles de Thuir

Un grand merci aux jeunes pour leur engagement citoyen à protéger les aires de jeux de la ville de Thuir.



Réparation des planches en bois abîmées



Entretien peinture des barrières en bois

Grand jeu de la Canterrane

Dans le cadre d'un partenariat avec les associations locales, des événements ludiques sont organisés sur le quartier des HLM la Canterrane à Thuir.



Activité hand ball avec le club de hand ball de Thuir



Atelier création avec Thuir solidarité

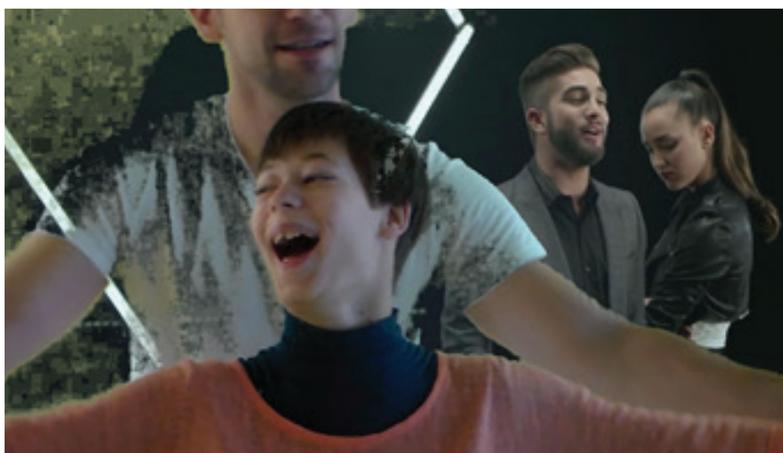
Activités du mercredi hors vacances scolaires



Chaque mercredi sur Thuir, et à l'occasion sur Fourques et Brouilla, des activités sont proposées les après-midis.

Dernièrement, une activité tir à l'arc a été organisée en partenariat avec le Foyer Rural de Villemolaque.

Des animations «montage vidéo» au niveau du Point Cyber espace, ont remporté un franc succès.



Une sortie au Théâtre de Thuir



Soirée au Théâtre des Aspres en novembre pour le spectacle Maputo Mozambique

Animation prévention avec le collège de Thuir

Des collégiens des Aspres, élèves au collège de Thuir, ont été volontaires pour travailler avec le PIJ sur la réalisation d'une exposition de dessins pour lutter contre les discriminations.

Il en ressort de belles réalisations avec des personnages hybrides mettant en avant la richesse de la diversité.

Merci au bureau information jeunesse pour avoir proposé ce projet au PIJ des Aspres et à l'association «atelier autonome du livre» pour avoir accompagné les jeunes à découvrir une activité et s'enrichir artistiquement .



Le "science tour"

Le samedi 4 juin 2016 une journée de découverte et d'initiation aux sciences multimédia a été proposée par le PIJ devant la halle des sports de Thuir.

Une opération pilotée par Mickael, l'animateur multimédia du PIJ des Aspres, en collaboration avec l'association support du «science tour», les petits débrouillards.

Différents ateliers ont été proposés aux jeunes: impression d'objets créés en 3D, réalisation de jeux vidéo, expérimentation robotique... Tout cela co-animé par un groupe de jeunes du PIJ ayant suivi une formation en amont avec l'association les petits débrouillards.



Activités vacances d'été 2016



Au programme, des journées thématiques pour les 12 – 14 ans, des actions citoyennes finalisées par des sorties attractives et un séjour transfrontalier pour les 14 – 17 ans .

Animation top chef avec deux pâtisseries sur le thème de l'alimentation



Sortie à la plage



Journée VTT sur le patrimoine des Aspres aux alentours de Thuir



Stage de tir à l'arc au stade de Thuir



Une journée découverte
avec de la web radio à la MJC



Les traditionnelles sorties à Aqualand qui ont profité à environ 140 jeunes des Aspres

Le séjour transfrontalier 15 – 17 ans avec la Garrotxa et le Ripolles côté catalan du sud, le Conflent et les Aspres côté catalan du nord

Après les deux échanges réalisés, en 2014 dans les Aspres et en 2015 dans la Garrotxa, cette année, c'est le Conflent qui a accueilli le séjour des jeunes avec deux nouveaux partenaires (Conflent et Ripolles). Six jeunes des Aspres ont représenté le territoire dans un séjour où ont été mis en avant le patrimoine historique commun du territoire et la connaissance des programmes européens avec l'agence Europe Direct à Prades.

Place maintenant à la préparation du prochain séjour dans la région de Ripolles pour l'été 2017.



Activités Vacances de Noël 2016



Animation fête du PIJ avec ambiance zumba party



Traditionnelle rife de Noël qui rencontre toujours autant de succès



Animation à la patinoire de Thuir

Action citoyenne

Nos grands du PIJ se sont investis pour coorganiser et coanimer des activités festives aux vacances de Noël, avec le PIJ.

Les jeunes de la Canterrane et des quartiers voisins ont pu se divertir avec le jeu parcours sarbacane d'Hamza et Hichem, le jeu de foot de Samy, Jérémy, Théo et le jeu de basket de Marwan et Dorian.

Merci à ces jeunes pour leur investissement auprès de leurs cadets !



Action citoyenne Llauro Juillet 2016



Les lundi 18 et mardi 19 juillet 2016, un groupe de 5 jeunes inscrits au service jeunesse de la Communauté de Communes des Aspres, a participé à un chantier citoyen sur la commune de Llauro.



Au programme, la réalisation d'un mur en pierre de soutènement sur le site de la fontaine de l'écureuil.

Encadrés par Jérôme, l'animateur du PIJ, des agents et élus municipaux de Llauro dont Monsieur le Maire, Roger Tourné, Vice-Président de la Communauté de Communes des Aspres en charge de la jeunesse, ces jeunes ont fait l'apprentissage des techniques de construction de mur en pierre.

Une belle réalisation qui vient embellir le très joli site de la fontaine de l'écureuil très fréquenté pour son aire de loisirs (grillade), mais aussi le sécuriser en bloquant la terre de la colline qui surplombe le lieu.



Le chantier terminé, tous les protagonistes se sont retrouvés autour d'une grillade offerte par la commune de Llauro.

Un grand merci aux jeunes pour leur implication, à Jérôme pour son encadrement pédagogique et à la commune de Llauro pour son accueil.

Une expérience intéressante pour ces jeunes, valorisée par une attestation de la part du Président de la Communauté de Communes des Aspres, René Olive.



AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Le stage d'aide au permis de conduire réalisé à Thuir les 17 et 18 avril 2016, aura permis à 20 jeunes du territoire de bénéficier d'un soutien financier de 300 € du conseil départemental et 300 € de la Communauté de Communes des Aspres pour financer leurs heures de conduite en vue de la préparation de l'examen du permis de conduire. Pour rappel, ce dispositif s'adresse aux jeunes âgés de 19 à 27 ans, ayant obtenu leur code et résidant sur le département depuis 1 an. Mickaël reste disponible au Point Information Jeunesse pour renseigner et orienter les demandes.



PROGRAMME VACANCES DE FÉVRIER 2017

ACTIVITÉS 12-14 ANS

Journée environnement : Mercredi 08 février

L'équipe du PIJ t'a invité à te divertir pour découvrir les espaces nature environnant des Aspres à travers jeux et balade à cheval.



Journées «mixité» :

• Défi zumba et top chef pâtissier : Mardi 7 février

Filles et Garçons se sont défiés dans une ambiance festive avec de la zumba, et gourmande avec un top chef pâtissier.

• Escalade et décoration textile : Mardi 14 février :

Pratique de l'escalade sur un mur exclusivement installé pour l'occasion dans un gymnase et découverte d'une activité artistique de décoration textile.



Grand jeu : Mercredi 15 février

Grand jeu de rôle vivant sur une histoire de complot. Chaque équipe doit enquêter sur les histoires des autres équipes pour distinguer le vrai du faux. Une façon ludique pour apprendre à chacun à réfléchir et se faire une opinion sur l'actualité.

ACTIVITÉS 14-17 ANS

Soirée du 7 février :

L'équipe du PIJ a proposé aux grands adolescents une soirée tournoi de jeux vidéos et pizzas.

Sortie 14 – 17 ans du 9 février :

Comme à chaque vacance, l'équipe du PIJ invite les jeunes à proposer et organiser une sortie à la ½ journée dans le Département.

Pour les prochaines vacances, rapprochez-vous de vos responsables de structure respectifs pour vous renseigner et faire des propositions.

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF ...

Alphonse PUIG
Vice-Président en charge de l'eau et l'assainissement

Un choix difficile... Mais assumé !



Depuis de nombreuses années, les élus de la Communauté de Communes des Aspres se posent légitimement la question du passage en régie des compétences **EAU POTABLE et ASSAINISSEMENT COLLECTIF** qui sont confiées par le biais de Délégations de Services Publics (DSP) et après appel d'offres depuis de nombreuses années.

Il y a neuf ans déjà, le choix avait été fait de rester en DSP et l'entreprise retenue avait été SAUR.

Courant 2015, puis en 2016, la question, toujours en suspens, s'est à nouveau posée, le contrat avec SAUR arrivant à échéance à fin 2016.

Pour les élus, l'objectif du passage en régie est clair : il s'agit de prendre totalement à notre compte le **fonctionnement** des services Eau et Assainissement gérés par la Communauté de Communes des Aspres – l'investissement étant de toujours à la charge des budgets annexes Eau et Assainissement de la Communauté de Communes des Aspres et financés par la part collectivité payée par les usagers dans leurs factures.

Le passage en régie ne peut être envisagé que s'il apporte une amélioration sensible au fonctionnement des deux services soit, une meilleure qualité, à un meilleur prix, avec un meilleur contrôle de l'activité et le tout dans des délais raisonnables.

EAU POTABLE

- **15 forages, puits et sources** pouvant produire plus de **16 000 m³** chaque jour,
- **35 réservoirs** pouvant stocker jusqu'à **7 500 mètre-cubes**,
- **20 stations de reprise ou surpression** permettant d'assurer la distribution sur l'ensemble du territoire (de Thuir à Calmeilles et de Camélas à Brouilla),
- **312 kilomètres** de réseaux (hors branchements) distribuant l'eau à près de **10 000 logements** et **21 000 habitants**,
- et près de **2 000 vannes** et autres équipements enterrés et disséminés sur tout le territoire.

La Communauté de Communes des Aspres connaît une situation bien particulière (voir les chiffres clés en encadré) :

- Une population d'environ 21 000 habitants,
- Des réseaux très étendus avec un maillage renforcé qui évite toute interruption prolongée de la fourniture en eau potable ; avantage certes mais qui demande la gestion d'un linéaire de réseaux très étendu,
- Une rareté de la ressource en eau, accentuée par la sécheresse endémique que nous connaissons depuis plusieurs années – sans épiloguer sur les effets à venir du réchauffement climatique !
- Des capacités financières limitées par le fait de la réduction drastique des aides de l'État d'une part et de l'extension des compétences assumées par la CC des Aspres d'autre part,
- Un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable qui prévoit de lourds investissements dans les années à venir.

Pour réussir un passage en régie, il convient de réunir quelques conditions indispensables :

- Une taille minimale évaluée à environ 40 000 à 50 000 habitants qui permet de rendre efficiente la mise en place d'une structure autonome,
- Un investissement de départ de 1,5 à 2 millions d'euros permettant de créer la structure « Régie » avec son personnel, son matériel, son système informatique, etc...
- Des aides de l'État, de la Région, du Département facilitant un « passage financier » le moins douloureux possible pour les abonnés,
- Une visibilité à moyen terme quant à l'évolution des structures communales et intercommunales.

Pour les élus de la Communauté de Communes des Aspres, l'ensemble de ces conditions n'était pas réuni, il est donc apparu clairement qu'un passage en Régie à fin 2016 présentait un risque important et qu'il était préférable de consentir à une nouvelle DSP de courte durée (6 ans) qui nous permettrait de mieux préparer et financer l'avenir de nos services.

Quelques éléments confortant cette décision :

- En 2020 : toutes les communes devront avoir transféré la gestion de l'Eau et de l'Assainissement à l'intercommunalité dont elles dépendent ; pour nos voisins, rien n'est fait ; il paraît donc envisageable de s'associer avec des Communautés de Communes voisines afin d'atteindre la taille critique de 40 000 à 50 000 habitants.
- En matière d'Assainissement, les investissements lourds représentés par la reconstruction de Stations d'Épuration (*voir chiffres en encadré*) s'achèvent, ce qui nous placera dans de meilleures conditions pour l'avenir.
- Enfin et pour conclure, les problématiques de la **Gestion Globale de l'Eau** (nappes, forages, réservoirs ...) vont se poser avec de plus en plus d'acuité, le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable nous permettant d'envisager l'avenir plus sereinement.

Le **fonctionnement** de nos installations et de nos services est une préoccupation majeure, le Conseil Communautaire a donc décidé de rester en DSP.

Après mise en concurrence, l'entreprise SAUR, dont le siège départemental est à Thuir, a été retenue.

La vigilance par rapport à son action dans les services délégués, le bon respect des contrats, le prix des services évidemment, les pénalités encourues en cas de non-respect des obligations contractuelles ont été les axes principaux des débats qui ont précédé la consultation des entreprises.

Un meilleur contrôle, une meilleure réactivité, une participation accrue aux investissements accompagnaient les termes des contrats qui ont été signés à fin 2016.

L'objectif des élus de la Communauté de Communes des Aspres reste toujours de proposer les meilleurs services à l'ensemble des habitants de notre communauté ; les contraintes légales, financières et environnementales s'accroissent de jour en jour, il convient que nous les assumions avec lucidité, réactivité et efficacité : c'est notre engagement pour 2017 et les années à venir.

EXTENSION/RECONSTRUCTION DE LA STATION D'ÉPURATION INTERCOMMUNALE DE THUIR

ÇA AVANCE

Débuté le 6 novembre 2015, le chantier d'extension/reconstruction de la Station d'Épuration Intercommunale de Thuir traitant les eaux usées de 4 communes est bien avancé.

Les deux files de traitement, d'une capacité de traitement de 12 500 équivalent-habitants chacune, sont mises en service. A la mi-février, les bassins de l'ancienne station, en service depuis 1972, seront détruits afin de pouvoir réaliser les ouvrages et bâtiments de traitement des sous-produits générés par l'épuration : boues, matières de curage et de vidange des fosses septiques, sables, graisses ...



La mise en service complète de la station d'épuration est prévue fin 2017 ...

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- **14 stations d'épuration** traitant plus d'1 million de mètre-cubes par an,
- **29 postes de relèvement** permettant d'assurer l'acheminement des eaux usées vers les stations de traitement,
- **146 kilomètres de réseaux** (hors branchements) collectant les eaux usées de plus de 9 000 habitations.
 - Les stations d'épuration de Trouillas (4 000 équivalent-Habitants) et Villemolaque-Passa (5 000 équivalent-Habitants) ont été reconstruites en 2012.
 - La station d'épuration intercommunale de Thuir traitant les eaux usées de Thuir, Terrats, Sainte Colombe de la Commanderie et Lllupia est en cours d'extension/reconstruction pour une capacité de 25 000 équivalent-Habitants)

LES TRAVAUX RÉALISÉS ET EN COURS ...



Les lits de séchage de l'ensemble des stations d'épuration, exceptés ceux de Banyuls dels Aspres, sont en cours de réhabilitation par mise en œuvre de hourdis.

Sont en cours, les lits de séchage des STEP de Tresserre, d'Oms et Calmeilles. Cette technique permet l'amélioration des conditions de séchage des boues d'épuration, une exploitation facilitée à moindre coût et une pérennité accrue.



TERRATS : Un nouveau poste de relèvement a été créé pour améliorer l'évacuation des eaux usées de la rue des Muscats dont la pente était insuffisante notamment avec la construction du nouveau lotissement « l'Orée des Vignes ». Le poste de relevage a été réalisé en 3 mois à la demande de la commune.

THUIR : Préalablement à l'aménagement de la voirie, le renouvellement total des réseaux de distribution d'eau potable et de collecte des eaux usées de la rue et de l'impasse Arago a été réalisé. L'ensemble des branchements d'eau et d'assainissement ont été repris et les compteurs ont été positionnés en limite des propriétés. Les eaux pluviales se rejetant dans le réseau d'assainissement ont été déconnectées afin de ne pas perturber le fonctionnement de la nouvelle station d'épuration tel que le stipule la réglementation.

TROUILLAS : la canalisation de rejet des eaux traitées par la station d'épuration est en cours de déplacement/renouvellement. L'actuelle subissait de nombreuses obstructions dues à sa dégradation et son accès était difficile.

THUIR : les travaux prescrits par les DUP des puits du Mas Ripoll ont fait l'objet d'une étude visant à la meilleure protection des eaux utilisées pour la production d'eau potable ; les travaux d'imperméabilisation et de mise aux normes, notamment des rejets pluviaux et des assainissements non collectifs de la zone, sont sur le point de débiter.

FOURQUES : de même qu'à Thuir, les travaux prescrits par la DUP du forage F1bis visant à une meilleure protection des eaux utilisées pour la production d'eau potable sont en cours ; le forage de Fourques alimente ou participe à l'alimentation en eau potable de 14 communes.

RÉSERVOIRS : 6 réservoirs de la communauté de communes sur les communes de Thuir, Tordères, Camélas, Caixas et Llauro font l'objet d'une étude visant à leur diagnostic puis leur réhabilitation dans le cadre du maintien en état du patrimoine du service Eau Potable. Le schéma Directeur prévoit le doublement de la capacité globale de stockage et notamment sur Fourques.

FORAGES : Les forages assurant la production d'eau potable font également l'objet d'une étude de diagnostic dans le cadre de l'examen décennal obligatoire. Les diagnostics déboucheront sur des travaux de réhabilitation si nécessaire.

Les Déchets

GESTION DES DÉCHETS

Jean-Claude PERALBA

Vice-Président en charge des déchets et de l'environnement

Pour la gestion des déchets, l'année 2016 aura été une année charnière à bien des égards.

En effet, elle aura d'abord été marquée par la nécessaire restructuration des services avec l'objectif d'accroître l'efficacité de la collecte et la maîtrise des coûts. C'est ainsi que la fréquence de la plupart des tournées a été alignée sur celles qui avaient été déjà mises en places par d'autres collectivités, avec une collecte hebdomadaire du bac vert et une collecte tous les 15 jours du bac jaune. Ces nouvelles fréquences, qui devraient garantir la maîtrise de nos coûts de collecte, ont aussi permis d'instaurer de manière systématique la mécanisation du levage des bacs afin d'améliorer les conditions de travail des agents et de mieux protéger la santé de nos riveurs.

De manière concomitante, nous nous sommes donné les moyens matériels nécessaires pour assurer une bonne qualité du service. C'est ainsi que nous nous sommes dotés de nouveaux bacs plus grands afin de pouvoir répondre aux demandes de changements que la réduction des fréquences a généré. Nous avons aussi fait l'acquisition de deux nouvelles bennes équipées d'un dispositif de levage plus moderne (dit à « double-chaises automatiques ») qui favorise la mécanisation désormais généralisée ; ce premier effort de renouvellement du parc de bennes s'inscrit d'ailleurs dans un programme de futurs investissements dont le calendrier dépendra beaucoup de notre capacité à investir.

Les déchèteries, qui ont fait l'objet d'une réhabilitation importante, sont équipées des ponts bascules avec les cartes d'accès magnétiques qui ont été mises à disposition des usagers en cours d'année. Ainsi, la traçabilité des déchets rentrants est désormais assurée.

Enfin, 2016 aura vu le lancement des nouvelles consignes de tri élargies et simplifiées qui permettent désormais de recycler pratiquement tous les emballages plastiques via le bac jaune. Et comme en matière de tri la sensibilisation reste un levier essentiel, la Communauté de Communes a recruté en cours d'année trois ambassadeurs de tri et de prévention qui contribueront à améliorer les performances du tri et à réduire la production des déchets.

L'année écoulée aura donc été marquée par des évolutions significatives dans la gestion des déchets, évolutions dont la difficile mise en œuvre a nécessité une forte implication des services de la Communauté de Communes. Il convient enfin de relever que tous ces changements ont été grandement facilités par l'attitude de nos agents de collecte qui se sont bien appropriés la démarche et par l'adhésion de l'immense majorité des usagers qui en ont compris les enjeux.



CALENDRIER DE COLLECTE 2017

Afin de vous guider pour la sortie de vos bacs, la Communauté de Communes des Aspres met à disposition un calendrier annuel. Il vous suffit de reprendre la périodicité qui vous avait été distribuée lors de la réduction des fréquences de collecte au cas où vous perdriez le fil.

Semaines Impaires
 Semaines Paires
 Jours Fériés

n°	Janvier 2017						
	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
53							I
1	2	3	4	5	6	7	8
2	9	10	11	12	13	14	15
3	16	17	18	19	20	21	22
4	23	24	25	26	27	28	29
5	30	31					

n°	Avril 2017						
	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
13						I	2
14	3	4	5	6	7	8	9
15	10	11	12	13	14	15	16
16	17	18	19	20	21	22	23
17	24	25	26	27	28	29	30

n°	Juillet 2017						
	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
26						I	2
27	3	4	5	6	7	8	9
28	10	11	12	13	14	15	16
29	17	18	19	20	21	22	23
30	24	25	26	27	28	29	30
31	31						

n°	Octobre 2017						
	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
39							I
40	2	3	4	5	6	7	8
41	9	10	11	12	13	14	15
42	16	17	18	19	20	21	22
43	23	24	25	26	27	28	29
44	30	31					

n°	Février 2017						
	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
5			I	2	3	4	5
6	6	7	8	9	10	11	12
7	13	14	15	16	17	18	19
8	20	21	22	23	24	25	26
9	27	28					

n°	Mai 2017						
	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
18	I	2	3	4	5	6	7
19	8	9	10	11	12	13	14
20	15	16	17	18	19	20	21
21	22	23	24	25	26	27	28
22	29	30	31				

n°	Août 2017						
	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
31		I	2	3	4	5	6
32	7	8	9	10	11	12	13
33	14	15	16	17	18	19	20
34	21	22	23	24	25	26	27
35	28	29	30	31			

n°	Novembre 2017						
	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
44			I	2	3	4	5
45	6	7	8	9	10	11	12
46	13	14	15	16	17	18	19
47	20	21	22	23	24	25	26
48	27	28	29	30			

n°	Mars 2017						
	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
9				I	2	3	4
10	6	7	8	9	10	11	12
11	13	14	15	16	17	18	19
12	20	21	22	23	24	25	26
13	27	28	29	30	31		

n°	Juin 2017						
	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
22				I	2	3	4
23	5	6	7	8	9	10	11
24	12	13	14	15	16	17	18
25	19	20	21	22	23	24	25
26	26	27	28	29	30		

n°	Septembre 2017						
	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
35					I	2	3
36	4	5	6	7	8	9	10
37	11	12	13	14	15	16	17
38	18	19	20	21	22	23	24
39	25	26	27	28	29	30	

n°	Décembre 2017						
	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
48					I	2	3
49	4	5	6	7	8	9	10
50	11	12	13	14	15	16	17
51	18	19	20	21	22	23	24
52	25	26	27	28	29	30	31

Jours Fériés

1 ^{er} janvier 2017 : Jour de l'An	Dimanche	14 juillet : Fête nationale	Vendredi
17 avril : L. de Pâques	Lundi	15 août : Assomption	Lundi
1 ^{er} mai : F. du Travail	Lundi	1 ^{er} novembre : La Toussaint	Mercredi
8 mai : F. du 8 Mai 1945	Lundi	11 novembre : Armistice	Samedi
25 mai : Ascension	Jeudi	25 décembre : Noël	Lundi
5 juin : Pentecôte	Lundi	1 ^{er} janvier 2018 : Jour de l'An	Lundi

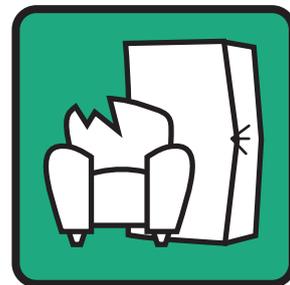
Les déchèteries de THUIR ET de TROUILLAS seront FERMES TOUS les jours fériés.

LES ENCOMBRANTS

Près de 80 tonnes d'encombrants sont collectées sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes des Aspres. Il s'agit de lutter activement contre les dépôts sauvages.

Pour rappel, les encombrants sont des déchets provenant des ménages mais ne rentrant pas dans la catégorie des putrescibles, fermentescibles, inertes, toxiques, explosifs, etc... Ils se caractérisent surtout, par leur volume encombrant ne rentrant pas dans un véhicule. *Par exemple sont exclus : fer à repasser, petits électroménagers, chaises, étendoir, carrelages, parquets, plantes en plastique, véhicules hors d'usage* liste non exhaustive laissée à l'appréciation du responsable.

Le cas échéant ces déchets encombrants feront l'objet d'un apport volontaire en déchèterie.



SONT INTERDITS DE MANIÈRE NON EXHAUSTIVE :

- Les pneus
- Les matières dangereuses, bouteilles de gaz



PNEUS



MATIÈRE DANGEREUSES



BOUTEILLES DE GAZ

Déchets pour lesquels les détenteurs doivent s'adresser à des filières spécifiques.

SONT ÉGALEMENT INTERDITS :

les déchets toxiques, corrosifs, polluants, les déblais, gravats et décombres, les sacs et le vrac.



GRAVATS INERTES



DECHETS TOXIQUES



DECHETS EQUIPEMENT ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

Petite précision pour les DEEE (Déchets Equipements Electriques Electroniques) :

Il est demandé aux usagers d'amener ces déchets prioritairement en magasin lors de l'achat d'un nouvel équipement ou le cas échéant de déposer en déchetteries, ou faire appel au service des encombrants. Ce service est assuré par une équipe de 3 agents de la Communauté de Communes selon un planning annuel et par commune.

Planning que nous avons choisi de vous communiquer afin que vous puissiez anticiper vos enlèvements avec inscription OBLIGATOIRE par l'intermédiaire de vos mairies, qui nous transmettent le listing des personnes à collecter et le type d'encombrants.

Où vont ces déchets après la collecte ?

Les déchets sont acheminés par nos agents de collecte dans les déchetteries de notre territoire, soit Thuir, soit Trouillas. Une fois sur site, les agents de collecte des encombrants, déchargent vos déchets par flux et permettent ainsi leur valorisation en étant évacués par la bonne filière.

Pour faciliter la collecte des encombrants et pour éviter les dépôts sauvages :

- Ne pas déposer tout et n'importe quoi. Respecter les jours de collecte.
- Sortez vos déchets uniquement la veille des jours de collecte.
- Un doute, une question, un renseignement : **04.68.53.21.87** et/ou **dechets@cc-aspres.fr**
- Si vous avez un surplus de gros déchets, pensez à les déposer à la déchetterie la plus proche, nos agents ne sont pas des déménageurs !!!!

Les Déchets

CALENDRIER DES ENCOMBRANTS

2017	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Banyuls Dels Aspres	24-janv	21-févr	28-mars	11-avr	16-mai	27-juin	25-juil	29-août	26-sept	17-oct	28-nov	12-déc
Brouilla	10-janv	07-févr	14-mars	04-avr	09-mai	13-juin	04-juil	08-août	12-sept	03-oct	14-nov	05-déc
Caixas Fontcouverte	12-janv	09-févr	16-mars	06-avr	11-mai	15-juin	06-juil	10-août	14-sept	05-oct	16-nov	07-déc
Calmeilles	12-janv	09-févr	16-mars	06-avr	11-mai	15-juin	06-juil	10-août	14-sept	05-oct	16-nov	07-déc
Camélas	26-janv	23-févr	30-mars	13-avr	18-mai	29-juin	27-juil	31-août	28-sept	19-oct	30-nov	14-déc
Castelnou Auxineil	26-janv	23-févr	30-mars	13-avr	18-mai	29-juin	27-juil	31-août	28-sept	19-oct	30-nov	14-déc
Fourques	12-janv	09-févr	16-mars	06-avr	11-mai	15-juin	06-juil	10-août	14-sept	05-oct	16-nov	07-déc
Llauro	12-janv	09-févr	16-mars	06-avr	11-mai	15-juin	06-juil	10-août	14-sept	05-oct	16-nov	07-déc
Montauriol + Les Hostalets	12-janv	09-févr	16-mars	06-avr	11-mai	15-juin	06-juil	10-août	14-sept	05-oct	16-nov	07-déc
Oms	12-janv	09-févr	16-mars	06-avr	11-mai	15-juin	06-juil	10-août	14-sept	05-oct	16-nov	07-déc
Passa	12-janv	09-févr	16-mars	06-avr	11-mai	15-juin	06-juil	10-août	14-sept	05-oct	16-nov	07-déc
Ste Colombe	10-janv	07-févr	14-mars	04-avr	09-mai	13-juin	04-juil	08-août	12-sept	03-oct	14-nov	05-déc
St Jean Lasseille	10-janv	07-févr	14-mars	04-avr	09-mai	13-juin	04-juil	08-août	12-sept	03-oct	14-nov	05-déc
Terrats	10-janv	07-févr	14-mars	04-avr	09-mai	13-juin	04-juil	08-août	12-sept	03-oct	14-nov	05-déc
Thuir Centre	10-janv	07-févr	14-mars	04-avr	09-mai	13-juin	04-juil	08-août	12-sept	03-oct	14-nov	05-déc
	12-janv	09-févr	16-mars	06-avr	11-mai	15-juin	06-juil	10-août	14-sept	05-oct	16-nov	07-déc
	24-janv	21-févr	28-mars	11-avr	16-mai	27-juin	25-juil	29-août	26-sept	17-oct	28-nov	12-déc
	26-janv	23-févr	30-mars	13-avr	18-mai	29-juin	27-juil	31-août	28-sept	19-oct	30-nov	14-déc
Thuir Autres secteurs	10-janv	07-févr	14-mars	04-avr	09-mai	13-juin	04-juil	08-août	12-sept	03-oct	14-nov	05-déc
	26-janv	23-févr	30-mars	13-avr	18-mai	29-juin	27-juil	31-août	28-sept	19-oct	30-nov	14-déc
Thuir HLM	26-janv	23-févr	30-mars	13-avr	18-mai	29-juin	27-juil	31-août	28-sept	19-oct	30-nov	14-déc
Torderes	12-janv	09-févr	16-mars	06-avr	11-mai	15-juin	06-juil	10-août	14-sept	05-oct	16-nov	07-déc
Tresserre +Nidoleres	24-janv	21-févr	28-mars	11-avr	16-mai	27-juin	25-juil	29-août	26-sept	17-oct	28-nov	12-déc
Trouillas	24-janv	21-févr	28-mars	11-avr	16-mai	27-juin	25-juil	29-août	26-sept	17-oct	28-nov	12-déc
Villemolaque	24-janv	21-févr	28-mars	11-avr	16-mai	27-juin	25-juil	29-août	26-sept	17-oct	28-nov	12-déc

DE NOUVELLES CONSIGNES DE TRI POUR NOS POUBELLES JAUNES



Depuis le 1er octobre, notre département a basculé vers des consignes de tri élargies et simplifiées.

Désormais « **tous les emballages se trient** » et peuvent être orientés vers le bac jaune afin d'être recyclés. Vous pouvez retrouver ces nouvelles consignes sur des disques aimantés disponibles auprès de votre Mairie.

Toutefois, il est bon de rappeler que tous les déchets destinés à la poubelle jaune doivent être vidés en vrac dans le bac. En effet, encore de nombreux déchets recyclables se retrouvent dans des sacs poubelles fermés. Or, pour des raisons techniques et sécuritaires, tout sac poubelle fermé arrivant au centre de tri est orienté vers le centre d'incinération et l'effort de tri n'aboutira pas.

Le dépôt en vrac des déchets recyclables est donc indispensable !!!!

En vrac, vidés et écrasés

EMBALLAGES CARTON

EMBALLAGES PLASTIQUE

PAPERS

EMBALLAGES ACIER / ALUMINIUM

INTERDITS DANS CE BAC
LE VERRE, TOUS LES OBJETS, LES RESTES DE CUISINE, LES DÉCHETS DE SOINS

NE PAS LAVER LES EMBALLAGES

Dépôts au sol interdits. Décret n° 2015-337 du 25.03.2015

+ d'infos : WWW.TOUSLESEMBALLAGESSETRIENT.FR N° Vert 0 800 33 24 38

UNE COMMUNICATION SOUTENUE POUR UNE MEILLEURE GESTION DE NOS DÉCHETS :

Ambassadeurs du tri :



Visite des centres de tri et d'incinération dans le cadre de la formation du Sydetom66

La Communauté de Communes des Aspres, engagée dans un Programme Local de Prévention des Déchets, mène différentes actions pour baisser leurs volumes sur le territoire.

Le 8 Juillet 2015, le Conseil Communautaire a délibéré, permettant ainsi l'accueil de volontaires en service civique - en qualité d'ambassadeurs de tri et de prévention - ayant pour objectif de sensibiliser la population à l'éco-citoyenneté en renforçant les actions sur le terrain. Depuis mi-octobre 2016, deux volontaires, Rémy et Cyril ont débuté leur mission, après une période d'immersion et de formation auprès de leur tuteur ainsi que du SYDETOM 66. En janvier 2017, Elodie a rejoint l'équipe.

Leur mission, consistera à aller à la rencontre des administrés pour les sensibiliser aux gestes éco-citoyens mais également à participer et à réaliser des animations auprès des écoles (PIJ -ALSH et NAP) pour la mise en place du tri dans les établissements et sensibiliser les personnes concernées.

Pour rappel, le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap. Accessible sans condition de diplôme, le Service Civique est indemnisé et s'effectue en France ou à l'étranger.

Les Ambassadeurs Du Tri (ADT), permettent de renforcer le travail de terrain, opéré chaque jour par les équipes de collecte de la Communauté de Communes des Aspres. En effet, les dysfonctionnements de tri sont ainsi remontés par le biais de carnets d'incidents puis traités par notre équipe d'ambassadeurs. En cas de présence de déchets non conformes à l'intérieur du bac jaune ou du bac vert, un feuillet est déposé dans la boîte aux lettres de l'administré concerné afin de l'informer de l'incident de tri et de son origine.



Les ambassadeurs sur leur site de rattachement : le Centre Technique Communautaire

Incidents de tri

Date de la collecte : _____
 Village : _____
 Adresse : _____
 Nom (facultatif) : _____
 Bac concerné : Déchets Ménagers (Bac vert) Collecte Sélective (Bac jaune)

Horaires d'ouverture déchèteries :
Mai à septembre : Du lundi au samedi : 9h00 - 12h00 / 13h00 - 18h 00
Dimanche : 9h00 - 12h30
Octobre à avril : Du lundi au samedi : 9h00 - 12h00 / 14h30 - 17h 30
 Dimanche : 9h00 - 12h30

Lors de la dernière collecte, un manquement au tri a été constaté dans votre bac poubelle. Le présence de déchets (déchets ci-dessous) a été observée.

Autres (à préciser) : _____

Ces déchets sont strictement interdits dans vos poubelles Déchets Ménagers et Collecte Sélective. Vos déchèteries accueillent ces flux de déchets tout en permettant un traitement et une valorisation adaptés.

Par ailleurs il est à noter que pour le verre vous disposez de colonnes à verre sur votre commune permettant d'évacuer ce type de flux et de valoriser votre matériel.

Réduisons nos déchets, trions mieux, Adoptons l'éco attitude !!

Lors de la dernière collecte, sans erreur de connexion a été constaté.

Les déchets présents dans votre bac aurant dû se trouver dans votre contenant

Vert (Déchets Ménagers) Jaune (Déchets Sélectifs)

Le bac concerné : Bac collectif (déchet de tri à la main) Déchet de chantier

Cyril ROLLAT
 Ambassadeur du Tri et Prévention
 Communauté de Communes des Aspres
 Services Techniques - gestion des déchets

Le Président

Contact : 04 68 66 59 61 / déchets@cc-aspres.fr
 Site internet : http://www.cc-aspres.fr

CUFI
 Ambassadeur du Tri et Prévention
 Communauté de Communes des Aspres
 Services Techniques - gestion des déchets

Le Président

Contact : 04 68 66 59 61 / déchets@cc-aspres.fr
 Site internet : http://www.cc-aspres.fr

Elodie TORRES
 Ambassadrice du Tri et Prévention
 Communauté de Communes des Aspres
 Services Techniques - gestion des déchets

Le président

Contact : 04 68 66 59 61 / déchets@cc-aspres.fr
 Site internet : http://www.cc-aspres.fr

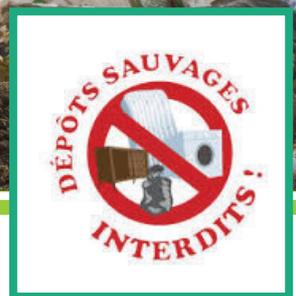
Les Déchets

LES DÉPÔTS SAUVAGES

Nous aurions pu croire que la sensibilisation omniprésente dans les médias, les journaux, de la préservation de notre environnement pouvait endiguer le fléau des dépôts sauvages... Mais malheureusement ce n'est pas le cas.

Les défenseurs de la nature et les différentes associations nous interpellent régulièrement sur ce point, pour nous signaler ces dépôts d'immondices jetés au bord de nos routes, de nos rivières, sur nos chemins, dans les vignes, devant nos déchèteries ... Aucun endroit n'est épargné par ces incivilités.

Malgré l'interdiction de ces dépôts sauvages, et le dépôt de plainte systématique, avec verbalisation des contrevenants passibles de sanctions administratives et pénales; malgré la mise en place de services, tel que le service des encombrants, les déchèteries ouvertes 7j/7; malgré une communication importante quant à l'évolution du tri des déchets, **les dépôts sauvages font encore et toujours partie de notre paysage !!!**



Et on y trouve de tout : bouteilles, encombrants, pneus, gravats... Liste non exhaustive hélas ! Dépôts réalisés par des professionnels, des particuliers indécents, qui font payer à l'ensemble du territoire leur mépris de l'environnement.

Il est grand temps que ces pratiques changent.

Les déchèteries sont accessibles avec un badge depuis janvier 2016, si vous ne l'avez pas encore, vous pouvez en faire la demande soit par courrier (formulaire disponible sur le site de la CC Aspres), soit en vous présentant dans la mairie de votre commune, munie d'une pièce d'identité et d'une attestation de domicile (facture, eau, électricité, avis d'imposition,...) pour enregistrement de votre demande.

Pour tous renseignements le 04.68.53.21.87,
Siège de la Communauté de Communes des Aspres,
Allée Hector Capdellayre, Thuir.

A toutes fins utiles, nous vous rappelons les horaires d'ouverture des déchetteries de Thuir et de Trouillas

MAI À SEPTEMBRE :

Du Lundi au Samedi : 09h00 – 12h00 / 15h00 – 18h00
Dimanche : 09h00 – 12h30

OCTOBRE À AVRIL :

Du Lundi au Samedi : 09h00 – 12h00 / 14h30 – 17h30
Dimanche : 09h00 – 12h30



Noël « Petits et grands ont été bien gâtés !! Une fois la joie du déballage passée, il faut évacuer cartons et autres déchets, donc comme chaque année à la même période, les bacs et les locaux poubelles sont pleins, voire un peu trop pleins.

Nos agents, qui ont également passé de bonnes fêtes, verraient d'un œil bienveillant à leur égard que les déchèteries soient utilisées afin que les cartons puissent être valorisés et désengorger ces points de collecte.

A votre civisme, pour nos agents qui tout au long de l'année ramassent nos déchets sur l'ensemble du territoire, avec plus ou moins de difficultés... La photo parle d'elle-même. »

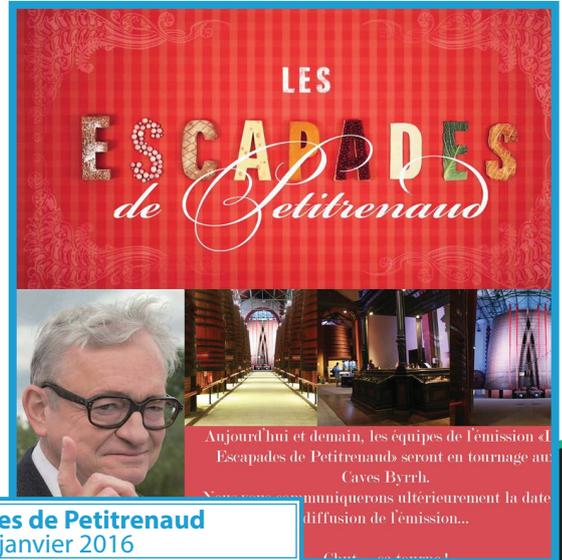
RÉTROSPECTIVE 2016

Nicole GONZALEZ
Vice-Présidente en charge du tourisme

La Communication



Nouvelle Campagne d’Affichage



Les escapades de Petitrenaud
5 et 6 janvier 2016



L'incroyable saga de Byrrh qui fête ses 150 ans cette année

Article paru dans la dépêche du midi le 08/05/2016

Articles parus dans : - Le Figaro
- Elle
- Cap Catalogne
- Terre Catalane



Les équipes de TF1 en tournage aux Caves Byrrh



Le Tourisme



Campagne France Bleu Roussillon

160 messages de 25' sur Juillet / Août
(Caves Byrrh + Castelnou)
A raison de 4 messages/ jour

Nouveau Spot Vidéo diffusé
au Cinéma Méga Castillet



Optimisation de notre présence sur
les réseaux sociaux ...

Les Salons



Salon International du Tourisme
du Pont du Gard 2016



Salon International du Tourisme
à Nantes
du 26 au 28 Février 2016



Salon de l'Agriculture à Paris Plus de 700 000
visiteurs et une belle visibilité pour Byrrh !



BYRRH aux Déferlantes ! Et le camion tonneau aussi !



Les produits proposés

VISITES NOCTURNES

LES CAVES BYRRH

vous proposent

des nuits mystérieuses, spectaculaires et sidérantes
Un spectacle unique
Une installation vidéo monumentale à la pointe de la technologie

«Plus qu'une simple visite, vous ferez un incroyable voyage...»



www.caves-byrrh.fr
Bvd Violet - 66300 THUIR
Tél:04.68.53.45.86-contact@aspres-thuir.com

Les visites nocturnes des Caves Byrrh

Expérience privilège

Cocktail

AUX CAVES BYRRH

Mal-Juin-Juillet-Août-Septembre
premier et dernier jeudi du mois à 18h30.

30€ durée 2h30
17h Visite exclusive des caves Byrrh
suivie d'un atelier cocktail
(Visite VIP + recettes cocktails
+ bouteille de Byrrh « Grand Quinquina » offertes)



Boulvard Violet - RP 75 - 66300 Thuir

Les ateliers Cocktails 2016
10 dates en 2016 avec une moyenne de 12 participants / date

Les visites théâtralisées

Une proposition de "produits"
qui s'enrichit d'année en année...



VISITES CONTÉES

AUX CAVES BYRRH

Pendant les vacances (semaines 51 et 52)
Samedi 17 Décembre à 15h30
Et du Mardi au Samedi à 15h30

THUIR
PYRÉNÉES-ORIENTALES

04 68 53 45 86 - WWW.CAVES-BYRRH.FR

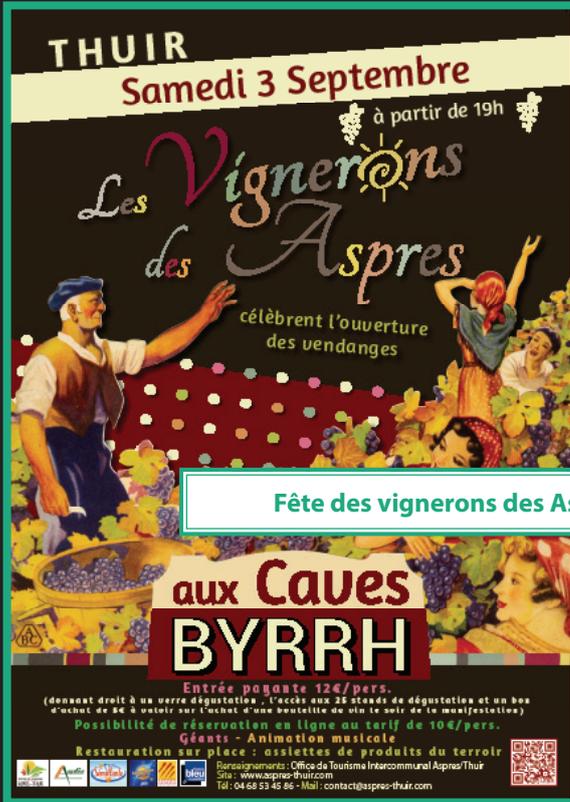
Nouveau :
Mise en place des Visites Contées

Produits de la boutique des Caves Byrrh (Noël)




AVEC BYRRH

Le Tourisme



Fête des vigneron des Aspres



2016
Optension du Label
Tourisme Handicap

Les Caves Byrrh ont gagné un certificat
d'excellence sur Tripadvisor



Investissement : Aménagement du kiosque de dégustation

Marché de Noël de CASTELNOU



Hébergements

Démarche de classement :

En 2016, nous avons effectué 4 journées de classement avec les Gîtes de France.

Bilan de ces journées : 30 hébergements classés avec une majorité de logements offrant de très bonnes prestations et de très bonnes qualités

Nombre étoiles	4	3	2	1
Nombre de meublés	4	16	8	2

DÉMARCHE DE CLASSEMENT MEUBLÉS DE TOURISME

2 jours et demi de classement (21,22 et 23 Mars)

18 Meublés de Tourisme visités, 16 classés
 1 classé **** étoiles
 7 classés *** étoiles
 6 classés ** étoiles
 2 classés * étoile

Prochaine journée de classement :
 10/11/2016-Complète

TOURISME D'AFFAIRES

Quelques temps forts



Assemblée générale et repas festif au pied de la grande cuve du FNEAP (Fédération Nationale des Exploitants d'Abattoirs Prestataires de Services)



Visite avant repas des Dragons Business

Et aussi, entre autres, Assemblée générale et repas ou apéritif dinatoire de :

- SAUR
- Chambre des Experts Comptables
- Centre des Jeunes Dirigeants de Perpignan
- MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

PROJETS 2017

Borne Interactive des ASPRES :

En prévision pour 2017, la mise en place à l'Office du Tourisme à Thuir d'une borne interactive présentant le territoire.

L'idée étant de se doter en 2017 d'une maquette cartographique qui servirait de support à une projection interactive. A partir d'un écran de contrôle, l'utilisateur se déplace dans le territoire sélectionne des éléments et lance la projection de films ou d'animations.

Cette borne permettra au visiteur de découvrir l'offre du territoire de façon ludique, de le survoler en 3D et de découvrir les chemins de randonnées, des producteurs, des viticulteurs, les communes, les loisirs. En un mot, la découverte de notre territoire.



Guide d'Accueil des Aspres 2017

Refonte du site Internet de l'O.T.

Ateliers Cuisines des Caves Byrrh



Mise en place d'une
carte Ambassadeur
destinée aux habitants
des Aspres.



La Cohésion Sociale

Pour le maintien à domicile des personnes âgées ou à mobilité réduite

PORTAGE REPAS

19^{ème} année...

La Communauté de Communes des Aspres assure le portage de repas à domicile sur les 19 communes qui la composent.



Pour qui ?

La priorité est donnée aux personnes âgées ou toute personne affectée par une inaptitude physique ponctuelle.

Il est rappelé que la quasi-totalité des régimes alimentaires particuliers, préconisés pour des raisons médicales, est assurée grâce aux diététiciens œuvrant pour un équilibre alimentaire adapté

Où et quand ?

Tous les jours de la semaine, une moyenne de 80 repas est servie chez nos adhérents.

Les inscriptions se font dans chaque mairie. Les délais de prise en charge sont de 2 jours en moyenne, sauf particularité du régime. **N'hésitez pas à vous reposer sur ce service...**

Le tarif du plateau repas journalier est inchangé cette année encore. Il est de 7,00€ pour un repas normal, et de 7,50€ pour un repas diététique. Ce plateau comprend un repas complet pour **le déjeuner**, un complément pour **le dîner, et le pain**.

Pourquoi ?

N'hésitez pas vous inscrire et vous reposer sur ce service : le repas livré est prêt à être réchauffé, et pour chacun d'entre vous, la visite quotidienne de notre agent de livraison est un vrai + pour le maintien du lien social, et la communication.

TÉLÉALARME

De quoi s'agit-il ?

La Téléalarme est un dispositif de transmission d'alarme à distance. Chaque adhérent est doté d'un boîtier spécifique et d'un médaillon à activer en cas d'urgence, permettant d'alerter les secours et la famille dans les plus brefs délais.

Qui peut bénéficier de la téléalarme ?

Toute personne à mobilité réduite ou en situation de dépendance physique (personne handicapée, âgée ou totalement isolée, par exemple).

Le Tarif

Tarif inchangé depuis 2007 : le service est facturé 84€/an à l'adhérent, soit **la moitié du coût réel de la location**. La Communauté de Communes prend en charge le cout résiduel pour les habitants de l'intercommunalité.

En 2016, 210 personnes ont bénéficié du service.

Où se renseigner ? Où retirer un dossier d'inscription ?

Dans les mairies des communes.

BÂTIMENTS : ADAP

Les bâtiments de la communauté de communes accessibles à tous !



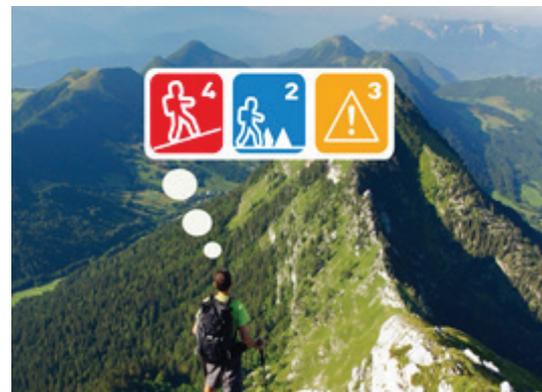
La Communauté de Communes des Aspres s'est engagée dans un programme d'accessibilité en suivant les dernières évolutions réglementaires notamment en s'inscrivant dans un ADAP : Agenda d'Accessibilité Programmé, qui sera déposé en Préfecture pour validation, et qui suit la loi handicap du 11/02/2005 ; programme qui s'inscrit dans la durée, puisqu'il permet aux collectivités d'établir un échéancier de travaux en fonction des coûts.

La Communauté de Communes des Aspres a missionné un organisme de contrôle agréé afin de réaliser dans un 1er temps, les diagnostics d'accessibilité dans les bâtiments recevant du public.

APPEL À CANDIDATURE "MISSION DE SERVICE CIVIQUE"

Animateur randonnée pédestre

La valorisation ou la création des chemins de randonnées est toujours précédée d'une planification approfondie du réseau. Elle définit le point de départ, les destinations des itinéraires de randonnée et structure l'ensemble des chemins en un réseau cohérent. La planification de ce dernier permet de relier de manière judicieuse des paysages attrayants, des chemins existants, des chemins historiques et des curiosités touristiques.



Le jeune en mission de service civique « animateur randonnée » aura pour mission de mettre en œuvre et suivre les actions suivantes : connaissance du réseau de sentiers tout public et d'itinéraires VTT proposé par la Communauté dans le cadre de son schéma, finalisation des fiches en vue de l'agrément au titre du PDIPR, surveillance et entretien de l'état des sentiers et d'aires d'accueil du public, valorisation du patrimoine du territoire des Aspres, via rédaction de fiches.

Prise de fonction le plus rapidement possible !

Dépôt de Candidatures (CV + lettre de motivation):
Communauté de Communes des Aspres
04.68.53.21.87 / rh@cc-aspres.fr



PERMANENCE EIE

Permanences de l'Espace Info-Énergie du Département des Pyrénées-Orientales
Des conseils gratuits et proches de chez vous pour économiser l'énergie



Le Département des Pyrénées-Orientales et la Communauté de communes des Aspres s'associent pour proposer des permanences locales de l'Espace Info-Énergie.

L'Espace Info-Énergie du Département des Pyrénées-Orientales est un service de conseils gratuits, neutres et indépendants sur la maîtrise de l'énergie dans l'habitat. Il apporte des solutions concrètes pour faire baisser ses factures d'énergie, réduire sa consommation, améliorer son confort, mener un projet de rénovation énergétique ou encore s'équiper en énergies renouvelables.

Vous envisagez des travaux dans votre logement ? Un conseiller peut vous aider à affiner votre projet, vous renseigner sur les aides financières mobilisables et vous informer sur les équipements performants.

Pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé, prenez rendez-vous auprès de la Communauté de Communes des Aspres au 04 68 53 21 87.

Les prochaines dates de permanences sont le :

- **Le jeudi 9 mars 2017 matin au siège de la Communauté de Communes**
- **Le jeudi 4 mai 2017 matin au siège de la Communauté de Communes**



NOËL DES AGENTS





Remise de la médaille de l'Ordre National du Mérite à Nicole Gonzalez

Le 21 octobre dernier, de nombreux élus et personnalités des Aspres, s'étaient réunis autour de Nicole Gonzalez, qui s'est vue remettre la Médaille de l'Ordre du Mérite par Ségolène Neuville, Secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, en présence de sa famille.

Une prestigieuse récompense proposée par Josiane Chevalier, l'ancienne Préfète des Pyrénées-Orientales qui a voulu rendre hommage à une élue communautaire engagée et une femme remarquable reconnue pour avoir beaucoup œuvré en faveur de la culture sur Thuir et du Tourisme pour les Aspres.

Cette soirée a été marquée par une ambiance chaleureuse et empreinte d'émotion.

